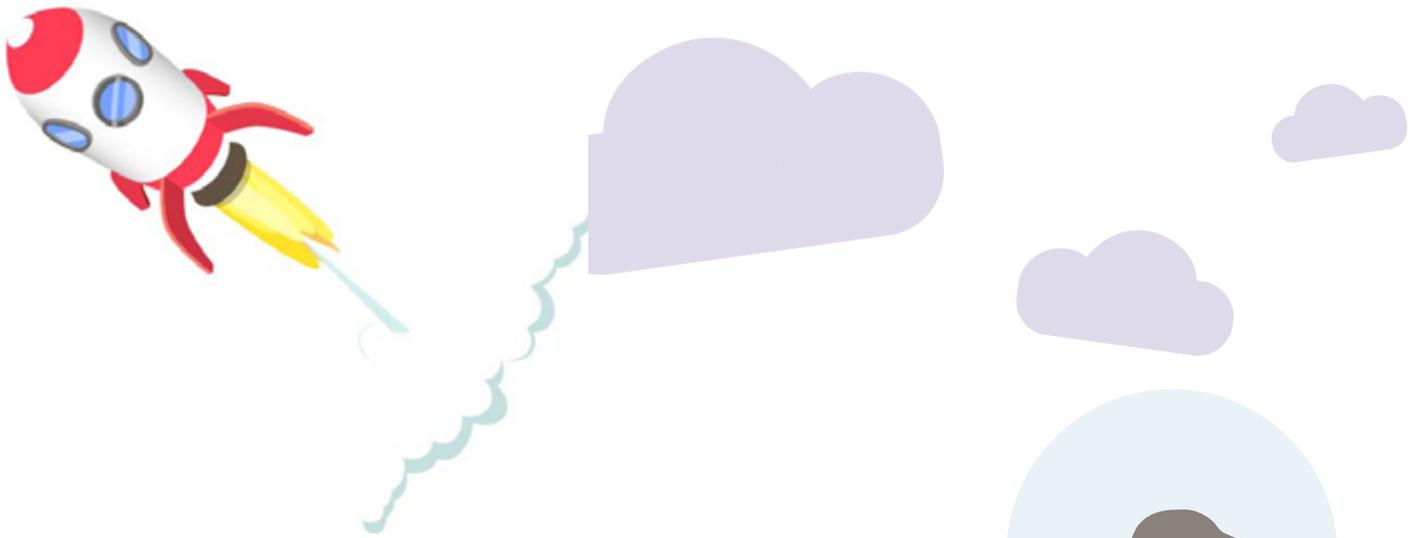


Rentrée 2023

Bien apprendre, c'est aussi bien vivre au collège





Pour cette rentrée 2023, le Département met tout en œuvre pour permettre aux 14 000 élèves des collèges publics et privés de l'Allier de s'épanouir dans leur scolarité.

La politique départementale en faveur des collégiens se traduit aussi par de forts investissements annuels (7 M€) pour améliorer le cadre de vie des élèves dans les 37 collèges publics et les 6 collèges privés du territoire.



SOMMAIRE



- | | |
|--|------|
| 1. La lutte contre le harcèlement au travers de " Mon Allier Numérique ", un levier pour l'apprentissage | P.3 |
| 2. Les jeunes ont la parole ! Une première au niveau national | P.7 |
| 3. L'alimentation de proximité et de qualité, un engagement dans le « bien manger » | P.7 |
| 4. Les projets pédagogiques, une ouverture sur le monde | P.8 |
| 5. La rénovation des bâtiments, une réponse aux enjeux de demain | P.10 |
| 6. Les collèges bourbonnais en chiffres | P.11 |



1. La lutte contre le harcèlement au travers de "Mon Allier Numérique", un levier pour l'apprentissage

La rentrée scolaire dans l'Allier est marquée par le lancement d'une grande cause départementale : "Mon Allier Numérique" : une campagne pédagogique novatrice de sensibilisation et de prévention à destination des collégiens de l'Allier qui débute à la rentrée de septembre 2023.



Téléphones portables, réseaux sociaux, consoles de jeux, streaming, achats en ligne... Le numérique accompagne désormais notre vie quotidienne. Cette prépondérance des technologies de l'information et de la communication dans les pratiques des jeunes offre d'innombrables possibilités d'apprentissage, de communication et de socialisation. Néanmoins, elle ne manque pas de susciter des inquiétudes car elle expose aussi leurs utilisateurs à de nombreux risques : harcèlement en ligne, désinformation, addiction, cyber attaque sont autant de risques sociétaux et globaux de l'environnement numérique et d'espaces de vulnérabilité auxquels les jeunes peuvent être confrontés. Les familles s'inquiètent et ne savent pas toujours comment protéger leurs enfants.



Le Département s'est emparé de cette question fondamentale et a choisi de faire de la jeunesse face aux risques numériques une grande cause départementale. En ligne de mire, il souhaite engager une série d'actions pour lutter efficacement contre des dangers bien réels du monde virtuel. Pour sensibiliser les jeunes et leurs familles, les enseignants et le grand public, le Département de l'Allier décline dès la rentrée de septembre 2023 plusieurs actions concrètes pour découvrir les risques du numérique et les moyens de s'en prémunir.



Pendant la Semaine du Numérique : les ateliers à animer

Des ateliers à déployer tout au long de l'année scolaire, avec un temps fort du 18 au 22 septembre.



L'atelier Sensibilisation (indispensable)

(1h à 2h)

- 1 Remise à chaque élève du « livret dont tu es le héros ». Un livret à vocation ludique et pédagogique qui contient une histoire dont les élèves sont les acteurs et qui interpelle sur l'un des dangers majeurs du numérique : le cyber-harcèlement. Il est agrémenté de contenus informatifs, de témoignages et de ressources pour agir, que l'on soit témoin ou victime.
- 2 Remise d'une pochette avec des cartes Pokephone et d'une boîte leur permettant de les stocker.
- 3 Échange autour de ces supports leur permettant de se les approprier.



L'atelier Débat

(1h à 2h)

Visualisation d'une courte fiction ou documentaire permettant d'alimenter des échanges avec les collégiens sur certains risques du numérique.



L'atelier Serious Game

(1h à 3h)

L'incarnation d'une situation de harcèlement à travers le serious game « Stop la violence ».

À travers ce jeu, l'élève est acteur de son propre apprentissage. C'est à lui d'enquêter, de juger de la pertinence des indices récoltés, puis de donner sa version des faits.



L'atelier Engagement

(1h à 2h)

Réalisation collective d'une charte d'engagement pour que chaque élève devienne acteur et réduise les risques d'être confronté à une situation dangereuse sur internet.



L'atelier Expert

Vous avez la possibilité de faire intervenir un professionnel du cyber-harcèlement dans votre établissement. Une action à mettre en place en contactant Le Conseil Départemental de l'Allier !

**SEMAINE DU
NUMÉRIQUE**



Des outils dédiés à "Mon Allier Numérique"

Une page Instagram dédiée « @Pokephone_ », dès le 1^{er} septembre.

Afin que chaque collégien de l'Allier soit sensibilisé aux risques des dangers du numérique, il est apparu primordial de déployer des outils présents dans le quotidien des collégiens. Les réseaux sociaux seront donc également de la partie par le biais d'une page Instagram dédiée, pour partager les bonnes pratiques et les dangers à éviter. L'objectif est que les collégiens puissent se l'approprier et interagir avec les différentes publications (reels, stories, ...). Cette page évoluera au rythme de la campagne puisqu'elle sera lancée sous le profil « @Pokephone_ », dès le 1^{er} septembre pour laisser place à @MonAllierNumérique à partir du 15 septembre.

Le site internet monalliernumerique.fr : un véritable Allier Numérique !



Un site web sécurisé à destination des enfants et des jeunes ados de l'Allier sera lancé le 15 septembre 2023 pour se renseigner et agir face aux défis d'internet au travers d'aides, de conseils, de ressources, de témoignages, d'avis et de quiz interactifs dédiés.



Des affiches préventives et contextualisées au sein des établissements.



Les jeunes seront également sensibilisés à travers des affiches et flyers qui seront déclinés tout au long de l'année sur les abribus et dans les collèges.





2. 2. Les jeunes ont la parole ! Une première au niveau national

À l'occasion de cette rentrée, la volonté est de questionner les 14 000 collégiens de l'Allier sur leur perception de leur santé mais également de leur bien-être au sein de l'espace scolaire. Il s'agira d'identifier ce qui est perçu positivement ou négativement dans leur établissement et ayant un impact sur leur santé et leur réussite : espace d'enseignement, restauration, cour de récréation ou encore sanitaires. Une étude expérimentale et novatrice sur le plan international qui sera menée avec l'Université de Clermont-Ferrand (UCA), et dont l'objectif est de proposer la création d'un pôle départemental de la vie des territoires. Cette expérimentation pourra, selon les résultats constatés sur le secteur de la jeunesse, être déployée à d'autres politiques publiques et ainsi devenir un outil de pilotage à forte valeur ajoutée pour le Conseil départemental et ses partenaires.

3. L'alimentation de proximité et de qualité, un engagement dans le « bien manger »

Offrir un service de restauration de qualité constitue une priorité pour le Département. Pour cela, il mène une politique volontariste depuis plusieurs années dans le développement de l'agriculture et de l'agro-alimentaire qui se traduit par le soutien à une agriculture de proximité et au développement des circuits courts. Acheteurs, les établissements sont incités à privilégier des produits issus de l'agriculture, frais et non transformés, fournis par des producteurs locaux dans le respect des règles des marchés publics. Une exigence de qualité et de proximité que le Département a facilité avec la création de la plateforme @grilocal03, qui permet la mise en relation simple et immédiate entre les acheteurs publics et privés de la restauration collective (collèges, écoles primaires, lycées, maisons de retraite, hôpitaux...), avec les fournisseurs et les producteurs locaux et ce, sans intermédiaire. @grilocal est la seule plateforme nationale qui permet un respect rigoureux des règles de la commande publique et se veut un outil au service des territoires.

45% des achats réalisés sur agrilocal03 sont commandés par des collèges.

L'engagement du Département se poursuit aussi pour étendre la production sur place et ainsi proposer une restauration scolaire de qualité tout en luttant contre le gaspillage alimentaire. Les familles seront désormais facturées mensuellement au lieu de chaque trimestre et auront la possibilité de modifier leur réservation (dans la limite de trois jours ouvrés avant la date de consommation) afin d'éviter le gaspillage. Enfin, toujours dans un souci d'amélioration du cadre de vie des élèves, les réfectoires de deux collèges vont être aménagés en « salle à manger ». (Collège Émile GUILLAUMIN, situé à Moulins et collège Émile MALE, situé à Commentry).



ACTU

Le Département propose un bac pro cuisine en partenariat avec IFI 03 dès cette rentrée

Cette année, le Conseil départemental s'associe avec l'Institut de formation interprofessionnel de l'Allier (IFI 03) pour proposer en apprentissage un bac pro cuisine option cuisine collective. S'adressant aux 15-29 ans, il aura pour particularité de proposer de nombreux cours pratiques dans des cuisines des collèges de l'Allier.

La restauration collective en chiffres

2 millions de repas
confectionnés
chaque année

**33 restaurants
scolaires**
autonomes de la collectivité

150 cuisiniers
et agents polyvalents

9 € coût réel d'un repas
incluant la matière première, les fluides
et la main d'œuvre.

Sans que cela soit « visible » pour le demi-pensionnaire, le tarif appliqué aux familles n'est que de 3,32 €, le Département assumant le différentiel entre le coût réel du repas et le tarif appliqué aux familles, soit une prise en charge de plus des 2/3 du coût du repas par le Conseil départemental.

27 collèges impliqués dans la lutte
contre le gaspillage alimentaire

(30 tonnes de produits en moins dans les poubelles, soit une économie annuelle de 95 000€)

4. Les projets pédagogiques, une ouverture sur le monde

Le concours d'éloquence organisé par le Département, des participants réunis autour de la même passion

L'année scolaire à venir sera marquée par le grand retour du concours bourbonnais d'éloquence. En effet, le Conseil Départemental de l'Accès au Droit, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale et le Département de l'Allier vont organiser un grand concours d'éloquence, qui sera destiné à des collégiens et lycéens de l'ensemble du département. Ainsi, après une première phase de qualification, puis des sélections par bassin, la grande finale départementale se tiendra au tribunal judiciaire de Moulins en février prochain. Les deux lauréats collégien et lycéen représenteront le département lors d'une finale interdépartementale. Ce concours est un outil pédagogique visant à sensibiliser à l'art oratoire. Il permet en outre de développer la confiance en soi et de favoriser l'écoute de l'autre.





Le Conseil départemental des jeunes (CDJ) : deux candidats par établissement désignés pour ce nouveau mandat

Le CDJ de l'Allier, créé en 1995, fait partie des premières Assemblées départementales de jeunes. Grâce à elle, près de 70 jeunes âgés de 13 à 15 ans, élus dans les classes de quatrième et troisième des collèges publics et privés du département, vivent chaque année leur première expérience de démocratie représentative.

La culture dans les collèges

L'éducation artistique et culturelle est une priorité départementale. Pour le réaffirmer, le Conseil départemental accompagne et soutient financièrement les collèges du territoire départemental qui présentent un projet culturel construit entre leurs équipes pédagogiques et des équipes artistiques professionnelles (musique actuelle, spectacle vivant, cinéma, aux arts graphiques, photographie, patrimoine, patrimoine immatériel, architecture et archéologie...).

= Pour l'année scolaire à venir, 15 projets seront soutenus par le Département.



Les autres dispositifs d'aides en faveur des collégiens

Le forfait de transport de 10 à 35 € par élève pour l'apprentissage de la natation varie en fonction de la distance parcourue pour une enveloppe globale annuelle de 20 000 €/par an.

Le cofinancement des activités pédagogiques dans l'Allier et hors du département
De 14,50 € à 17,50 € pour les collèges selon l'indice d'éloignement afin de réaliser des voyages, des spectacles, des visites de musées... (enveloppe globale annuelle de 200 000 €/par an).

Faciliter l'accès des collégiens aux équipements sportifs à hauteur de 450 000 €/an.

Le Pass'Sport

Le Département participe au montant de la cotisation versée au club pour les enfants de 3 à 18 ans. Cette aide, qui permet une plus grande accessibilité aux loisirs sportifs, est attribuée par enfant et par an en fonction du Quotient familial (QF) et du montant de la cotisation annuelle payée.

Le dispositif « À fond(s) Jeunes »

Le Conseil départemental soutient les projets des associations à destination des jeunes de l'Allier. Le montant de l'aide possible peut s'élever jusqu'à 15 % du budget total avec un maximum d'aide de 1 500 €.

Les aides aux accueils de loisirs sans hébergement

Partir en séjour de vacances apporte un grand bénéfice sur le plan éducatif c'est un droit universel. Le Conseil départemental accompagne les accueils de loisirs sans hébergement par le biais d'une aide au fonctionnement.



5. La rénovation des bâtiments, une réponse aux enjeux de demain

Le plan collèges 2030 prévoit un investissement record de 45 M€ dans les collèges bourbonnais. Il concerne en 2023/2024 la poursuite des opérations engagées et le lancement de nouveaux travaux.

La poursuite des opérations engagées



Les rénovations en profondeur, dont d'importants travaux de rénovations énergétiques, des collèges Charles PÉGUY, situé à Moulins (un projet de 5,4M€) et Jean ROSTAND, situé à Bellerive-sur-Allier (un projet de 4,3 M€)

La restructuration de la cuisine du collège Anne-de-Beaujeu, situé à Moulins (1,5 M€)



Les études de maîtrise d'œuvre pour les rénovations d'ampleur aux collèges Charlotte DELBO, situé à Tronget et Émile Guillaumin, situé à Moulins



Le lancement de nouveaux travaux

- Une seconde phase de travaux à l'automne 2023 au collège Achille Allier, situé à Bourbon-l'Archambault pour 1,2 M€, avec la création d'un préau et de toilettes dans la cour haute et la modification des flux d'entrée du réfectoire et de l'entrée du collège ;
- Des études de maîtrise d'œuvre pour un début de travaux au second semestre 2024 au collège Maurice Constantin Weyer, situé à Cusset, afin de construire un bâtiment permettant d'accueillir le réfectoire et une nouvelle cuisine qui livrera les repas du collège des Célestins, situé à Vichy. Ces travaux seront également l'occasion de rénover un atelier Segpa, repenser la cour et sa surveillance ;
- Des études sur la renaturation de la cour du collège Charles PÉGUY, situé à Moulins, dans l'idée d'en faire un site pilote, au travers d'une expérimentation sur l'aménagement de la « cour de récréation de demain » ;
- Des études de maîtrise d'œuvre dans le but de lancer la rénovation énergétique de certains bâtiments du collège des Chenevières, situé à Jaligny.



6. Les collèges bourbonnais en chiffres

1 786 €/an
par collégien

**1 700 élèves/
6 collèges privés
sous contrat**

**12 500 élèves/
37 collèges publics**

12 millions d'€/an
pour le fonctionnement des collèges
(personnel compris)

7 millions d'€/an
de travaux dans des collèges et leur
transition énergétique

2,7 M€/an pour le matériel informatique, l'accès à internet
et l'assistance informatique des établissements

1,2 M€ pour les collèges privés sous contrat de l'Allier

Le code de l'Éducation impose aux départements de financer les dépenses de fonctionnement des collèges privés sous contrat. Dans l'Allier, 6 établissements privés accueillent 1 660 collégiens. Pour l'année 2023, le Département attribue une enveloppe globale de 1,2 M€ aux 6 collèges privés du département, calculée en fonction du nombre d'élèves.



Charlotte de Vaulx-Ricaud - Attachée de presse
Conseil départemental de l'Allier
devaulx.c@allier.fr - 04 70 34 40 31 / 06 45 12 00 33